

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (GROUPE SOMELEC)



**Appel à manifestation d'intérêt n° 18/CMI/2025 pour la mobilisation d'une assistance technique
en passation de marchés, rémunérée au temps passé**

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts liés à la réalisation des études de faisabilité, des études APS et DAO, ainsi que l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour l'électrification des localités situées le long du corridor de la ligne haute tension 225 kV Nouakchott – Néma. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Projet d'Interconnexion Électrique 225 kV Mauritanie–Mali, incluant également le développement de centrales solaires associées (PIEMM).

Une partie de ce financement sera allouée au recrutement d'un cabinet d'assistance technique spécialisé en passation des marchés, afin d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ainsi que la Cellule des Marchés du Groupe SOMELEC. Cette assistance vise à assurer une gestion rigoureuse et conforme aux exigences des bailleurs de fonds, notamment celles de la Banque Mondiale.

II. OBJECTIF DE L'AMI

Par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), la SOMELEC, société nationale à capitaux publics, sise Avenue Boubacar Ben Amer à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, invite les consultants (firmes) ou groupements de consultants ayant une réputation internationale et possédant l'expérience requise pour manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les Termes de références en annexe.

III. DUREE ESTMEE DE LA MISSION

La durée totale pour l'accomplissement de cette mission est estimée **Douze (12) mois**, à compter de la date de transmission par le Client de l'ordre de service de notification du démarrage de la mission.

IV. METHODE DE SELECTION

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection fondée sur les qualifications du Consultant (**SQC**), telle que décrite dans les procédures de passation des marchés de la Banque Mondiale (Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de projets d'Investissements - publiées 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018).

L'évaluation des manifestations d'intérêt sera effectuée comme suit :

a) Expérience générale du consultant (30 points)

Soit **N1** le nombre d'années d'expérience du consultant dans le domaine de la passation des marchés ou de la formation dans ce domaine :

- Si **N1 < 10 ans** → note n1 = **0 point**
- Si **N1 = 10 ans** → note n1 = **15 points**
- Si **N1 > 10 ans** → note n1 = **+3 points par année supplémentaire** à compter de la 11^e année, dans la limite de **15 points maximum**

b) Missions d'assistance aux structures publiques (20 points)

Soit **N2** le nombre de missions d'assistance aux structures publiques dans le domaine de la passation des marchés :

- **5 points par mission**, avec un maximum de **20 points**

c) Missions d'assistance aux projets financés par des bailleurs de fonds (dont au moins deux financés par la Banque Mondiale) (50 points)

Soit **N3** le nombre de missions d'assistance aux projets financés par les bailleurs de fonds dans le domaine de la passation des marchés :

- **10 points par mission**, avec un maximum de **50 points**

La note globale N est définie comme suit :

$$\underline{N = n1 + n2 + n3}$$

Le candidat qui obtient la note globale N la plus élevée sera invité pour présenter des propositions technique et financière.

V. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point VII ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre notamment les éléments suivants :

- Une lettre de candidature, signée du responsable légal du Consultant ou du Chef de file du groupement de Consultants (en cas de groupement) et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone, fax, adresse email) et la ou les nationalités des Candidats. En cas de groupement, la nationalité du Chef de file du groupement sera considérée comme étant celle du groupement. En cas de groupement, le dossier de candidature doit comprendre un Accord de groupement signé par tous les membres du groupement qui montre que tous les membres le constituant seront solidiairement responsables pour l'exécution de la totalité du Marché conformément à ses termes. Seuls les groupements dont les membres sont solidaires seront acceptés. Les candidatures présentées par des groupements dont les membres ne sont pas solidaires ne seront pas évaluées et seront écartées.
- Les références dites pertinentes qui correspondent aux qualifications techniques et à l'expérience en rapport avec les prestations demandées. Ces références dites pertinentes doivent impérativement être présentées dans un tableau correspondant au modèle qui suit :

A) Missions liées à l'assistance des structures public dans le domaine de passation des marchés				
Objet de la mission	Bénéficiaire	Pays	Adresse du bénéficiaire	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser le volume incomptant au candidat dans le cas d'un Groupement)

B) Missions liées à l'assistance des projets financés par la Banque Mondiale dans le domaine de passation des marchés				
Objet de la mission	Bénéficiaire	Pays	Adresse du bénéficiaire	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser le volume incomptant au candidat dans le cas d'un Groupement)

- L'évaluation de l'expérience pertinente du candidat sera effectuée **uniquement** sur la base des informations fournies dans le tableau cité ci-dessus. Toute référence qui n'est pas indiquée dans ledit tableau ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.
- Le tableau regroupant les références pertinentes doit impérativement être signé et cacheté par le candidat.
- Seuls les missions pour lesquels les candidats ont fourni des attestations de bonne exécution établies par les bénéficiaires desdites missions seront prises en compte lors de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt ;
- Pour permettre à la SOMELEC de vérifier éventuellement la véracité des attestations, les candidats sont tenus d'indiquer, pour chaque attestation fournie, l'adresse mail et le numéro de téléphone d'un responsable qui peut confirmer l'authenticité de ladite attestation ;
- Seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.

VI. INFORMATIONS ET CLARIFICATION

Pour toute information complémentaire ou clarification les soumissionnaires intéressés peuvent s'adresser par écrit à :

Monsieur le Conseiller Spécial Chargé de la Cellule des marchés du Groupe SOMELEC

Direction Générale de la SOMELEC-Société mère

Cellule Chargée des Marchés

Siège SOMELEC ; 4ème étage

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Nouakchott (Mauritanie)

Téléphone fixe : 00 222 45 29 03 89

Mail : cmsomelec@gmail.com

VII. **DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET**

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française doivent être remis **au Secrétariat de la Cellule des Marchés du Groupe SOMELEC** ou transmis par voie électronique au plus tard le **08 janvier 2026 à 12 heures locale GMT**, à l'adresse ci-après :

Direction Générale de la SOMELEC-Société mère
Cellule Chargée des Marchés
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89
Email : cmsomelec@gmail.com;
Nouakchott (Mauritanie)

Le Dossier de candidature doit porter la mention suivante :

« Appel à manifestation d'intérêt n° 18/CMI/2025 pour la mobilisation d'une assistance technique en passation de marchés, rémunérée au temps passé

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES DU GROUPE SOMELEC

Khroumbaly LEHBIB